

12, 13 ET 14 DÉCEMBRE

2025

Marché de Noël

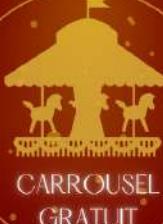
BRANTÔME

EN PÉRIGORD

CHORALE
MAPPING SUR L'ABBAYE
FEU D'ARTIFICE

PÈRE NOËL
ANIMATIONS

ARTISANS D'ART
PRODUCTEURS
FERMIERS



Place d'Albret et quai Bertin

Samedi de 10h à 20h

Dimanche de 10h à 18h

Infos et programme

<https://www.calameo.com/accounts/7783994>

06 13 28 44 33

07 81 10 96 73

facebook.com/marchenoelbrantome





FÊTE DE LA LUMIÈRE

A la Sainte Luce, les jours avancent d'un saut de puce
vendredi 12 décembre à Brantôme

17h00
visite nocturne
de l'église et des grottes

18h00
dépôt de bougies
sur le pont coudé

18h45
arrivée du Père Noël
à l'abbaye

20h00
projection à la Micro-Folie
du ballet "Le parc"

Vente de vin chaud sur place | Ambiance musicale de saison

Visite et projection gratuites

Inscriptions auprès de l'Office de Tourisme au 05.53.05.80.63



Samedi 13 Décembre

Marché de Noël de 10h à 20h

De 10h00 à 20h00

- Marché de Producteurs Fermiers et d'Artisans d'Art
Place d'Albret

- Atelier Famille, "Viens réaliser ta décoration de Noël"
avec l'association "Le Ruban Vert"
Parvis de L'Abbaye

- Carrousel Gratuit

- Visite sensorielle sur le thème de l'hiver à
L'Office de Tourisme en continu, entre 15h00 et 17h00

- 11h00 et 17h00

- Arrivée du Père Noël

- 17h00

- Chorale des "Petits Chanteurs des Rues"
Parvis de L'Abbaye

- 18h30

- Mapping/Karaoké sur L'Abbaye St Pierre de Brantôme
par "Histoire 2 Voir"

- 19h00

- FEU D'ARTIFICE



LE PARC



Chorégraphie
Angelin Preljocaj

Musique
Wolfgang Amadeus Mozart

Direction musicale
Benjamin Shwartz

Les Étoiles, les Premières Danseuses,
les Premiers Danseurs
et le Corps de Ballet de l'Opéra

Orchestre de l'Opéra national de Paris

Micro-Folie Dronne et Belle
Vendredi 12 décembre

à 20h 21h40

Réservation obligatoire : [05.53.05.70.21](tel:0553057021) ou micro-folie@dronneetbelle.fr

Église Notre-Dame,
Office de Tourisme
2 rue Pujol à Meyjounissas
24310 Brantôme-en-Périgord



Dimanche 14 Décembre
Marché de Noël de 10h à 18h

- Toute la journée
- Marché de Producteurs Fermiers et d'Artisans d'Art
- Carrousel gratuit
- Ambiance musicale par "Histoire 2 Voir"
- Petite restauration sur place
11h00 et 15h00
- Arrivée du Père Noël
14h00
- Spectacle dessiné "Bouboule de neige"
à la Micro-Folie par Thibaut Lambert et Mathieu Siam, gratuit sur réservation [05 53 05 70 21](tel:0553057021)
(jauge limitée)

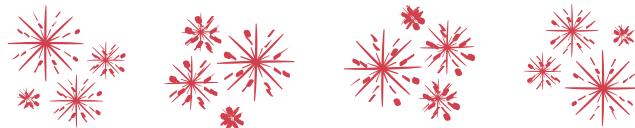
ATTENTION! samedi de 16h à 20h, le pont de l'Abbaye, la rue de Pujol et le parking de la place du marché seront fermés! Les véhicules stationnés sur la place du marché pourront sortir par la rue Victor Hugo.

Créé par Tekhnè le Comptoir des Arts
<https://www.cafameo.com/accounts/7783994>

Ne pas jeter sur la voie publique



Édito



Ce bulletin est le dernier de la mandature et pour ce qui me concerne le dernier de mon engagement municipal. Après 2 mandats de conseillère municipale et 3 mandats de maire, le temps est venu pour moi de passer la main. Malaurie Distinguin, Anne Marie Clauzet et Fabienne Thorne, présentes à mes côtés depuis 2008, ont pris une décision identique.

Avec les équipes municipales successives, nous nous sommes attachés à compléter les équipements de la commune et à favoriser son développement et son attractivité dans l'intérêt de tous, tout en veillant à ne pas augmenter la part communale du taux d'imposition.

Au fil des mandats, nous avons constaté une complexité croissante dans l'exercice de la fonction de maire, avec des charges nouvelles, parfois difficiles à assumer et à mettre en œuvre (en matière de police notamment) au vu des moyens dont nous disposons, alors même que nos administrés ont tendance à penser qu'un maire « peut tout » avec une responsabilité sans cesse accrue dans les domaines les plus divers.

Ces 6 dernières années ont été éprouvantes : l'épidémie du Covid nous a contraints à l'immobilisme pendant un an et demi quasiment. La guerre en Ukraine et une hausse importante des matériaux lui ont succédé suivies d'une inflation conséquente. Pour finir, les retards dans le vote du budget de l'État et les incertitudes en résultant pour préparer celui de nos collectivités nous ont freinés pour réaliser des travaux urgents de sécurisation. Malheureusement, nous avons eu à déplorer le décès de deux de nos collègues à quelques mois d'intervalle.

Nous avons eu à cœur d'accomplir nos missions avec passion et avec le désir constant de travailler dans l'intérêt général, malgré parfois des incompréhensions que nous avons essayé de lever lors de réunions publiques et malgré des désaccords.

Certes, nous avons bien conscience que les chantiers sont encore nombreux, que nous n'avons pas toujours pu satisfaire toutes les demandes pour diverses raisons (qui ne relevaient pas toujours de notre choix mais de règles imposées, notamment en matière d'urbanisme). Ce bulletin reprend une partie des réalisations importantes depuis 2008.

Nous avons fait de notre mieux pour transmettre à la nouvelle équipe une situation financière saine et travaillons en bonne intelligence avec les deux candidats « têtes de liste » déclarés en les associant à tous les dossiers en cours afin que le changement de municipalité se déroule au mieux des intérêts de la commune.

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude envers l'ensemble des agents de la commune. Nous les sollicitons beaucoup pour les missions les plus diverses, parfois sensibles et/ou ingrates, qu'ils s'emploient à accomplir avec sérieux. Leur engagement est essentiel au bon fonctionnement des services rendus à la population. Nos vifs remerciements s'adressent également à leurs chefs de service qui veillent quotidiennement à ce que le sens du service public soit au centre de leurs activités.

Nous vous remercions infiniment pour la confiance que vous nous avez accordée à trois reprises et espérons en avoir été dignes.

À vous tous, Chers Brantômaises et Brantômais en Périgord, le Conseil Municipal et moi-même vous adressons nos vœux les plus sincères au seuil de cette nouvelle année. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et une année 2026 favorable à vos projets et riche en moments agréables.

Monique Ratinaud,
Maire de Brantôme en Périgord

Vœux des maires



Eyvirat - 19 décembre à 18h30

Cantillac - 21 décembre à 17H30

Brantôme - 9 janvier à 18h30

Valeuil - 10 janvier à 10h30

La Gonterie - 10 janvier à 18h

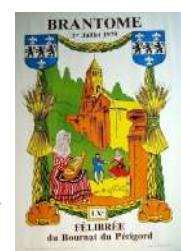
Sencenac-Puy de Fourches - 16 janvier à 18h30

St Julien de Bourdeilles - 17 janvier à 18h

St Crépin de Richemont - 24 janvier à 18h

La Félibrée

Sous l'impulsion de plusieurs habitants de la commune notamment, nous avons candidaté pour la Félibrée 2027. La réponse du Bournat devrait intervenir fin janvier 2026. Un comité d'organisation est en train de se constituer au cas où la réponse serait favorable. Si tel est le cas, des informations complémentaires seront communiquées sur les sites de la commune pour participer.



GOÛTER DES AÎNÉS : SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !

Pour l'année 2026, et pour la dernière fois en ce qui me concerne, nous vous proposons de nous retrouver le **samedi 21 février** à la salle du Dolmen, pour l'habituel et traditionnel « goûter des aînés ». Cette fois, ce sont Los Croquants D'Escornabiou, groupe folklorique de La Chapelle-Gonaguet, qui assureront le spectacle en vous proposant des chants et danses traditionnels et en partageant avec vous la richesse de nos traditions périgourdines.

Pour clore les festivités, une collation vous sera servie et nous pourrons continuer à échanger autour d'un verre et de petits fours.

Nous vous attendons donc nombreux pour danser bournées, scottishs et mazurka dans une ambiance festive et conviviale.

Pour finir, je tiens à vous dire que j'ai été très heureuse d'être à vos côtés pendant ces 3 mandats et Madame le Maire et l'ensemble des conseillers espèrent avoir contribué à mettre un peu de bonheur dans vos cœurs lors de nos rencontres annuelles autour d'un repas ou d'un spectacle.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et surtout portez-vous bien !



Anne Marie Clauzet, adjointe au maire

INFOS ÉLECTIONS MUNICIPALES

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026.

Pour pouvoir participer au scrutin, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription peut être réalisée :

- En ligne, sur le site officiel <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- Ou en mairie, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

La date limite d'inscription est fixée par décret au 6 février 2026 ou au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré. Il est recommandé d'effectuer la démarche dès à présent afin d'éviter tout oubli.

MODIFICATION DU BUREAU DE VOTE N°1

Le bureau de vote N°1, habituellement situé à la RPA, sera déplacé à la mairie de Brantôme. Les électeurs concernés recevront une nouvelle carte d'électeur.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX

La commune est trop souvent sollicitée pour prendre en charge des chevaux échappés de leur enclos et se trouvant sur la route.

Ni les élus, ni les agents ne sont formés à ce type d'exercice et les collectivités ne disposent pas de véhicules adaptés au transport de ces animaux.

Aussi, nous demandons à tous les propriétaires de chevaux de Brantôme en Périgord de communiquer leurs coordonnées à la mairie afin qu'ils puissent être contactés si nécessaire. Cela permettrait d'être plus réactifs et d'éviter tout accident, l'animal pouvant être également gravement blessé (comme cela s'est produit récemment sur une autre commune).

D'avance, nous vous remercions de votre compréhension.

REPRISE DE CONCESSIONS : CIMETIÈRE DE BRANTÔME

La procédure réglementaire de reprise des concessions en état d'abandon dans le cimetière de Brantôme historique (dont nous vous informions dans le précédent bulletin) s'achèvera le 9 mars 2026, date de constatation définitive avec dressage des procès-verbaux sur place, par les personnes habilitées.

N'hésitez pas à vous présenter à la mairie si vous avez un quelconque doute sur une concession repérée par un panonceau.

COUPS D'ŒIL DANS LE RÉTRO DEPUIS 2008

Nous tenons à rendre hommage à nos collègues Claude Martinot, qui a joué un rôle déterminant dans le bilan ci-dessous présenté, et Yves Arlot, qui lui a apporté son concours efficace grâce à ses compétences techniques variées. Nous associons à cet hommage notre collègue Raymond Boucaud, décédé lors du mandat précédent, qui a œuvré avec conviction au soutien de notre ruralité.

BRANTÔME

ENVIRONNEMENT

Une injonction préfectorale attendait le nouveau conseil élu en 2008 : l'obligation de réhabiliter intégralement la station d'épuration dans les meilleurs délais. Il s'est finalement avéré plus judicieux de construire une nouvelle station à côté de l'existante, ce qui a nécessité la création d'une voirie.

Quelques années plus tard, il est devenu indispensable de réaliser également une petite station dans le hameau de Lombraud, ce qui a permis concomitamment de refaire la voirie et a contribué à la réhabilitation du hameau. En parallèle, le réseau d'assainissement collectif a été considérablement étendu dans différents secteurs de la commune et la séparation eaux usées/eaux pluviales, qui est fondamentale, a été réalisée sur la plus grande partie du réseau. La commune a également acquis des parcelles rue des Martyrs pour recueillir les pluviales afin de limiter les inondations et permettre un écoulement progressif.

Toutefois, une étude toute récente imposée par les services de l'État démontre que des interventions seront encore nécessaires.

LES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

Création d'une salle polyvalente (salle du Dolmen)

La commune attendait depuis longtemps une salle pour accueillir des animations et activités diverses mais aussi offrir la possibilité à ses habitants de disposer d'une salle pour leurs évènements familiaux. Un manque dont les administrés se faisaient régulièrement l'écho. Après des négociations intenses, la commune a pu acquérir une ancienne usine route du Dolmen qui a été entièrement réhabilitée et aménagée pour des animations.



Avant



Après

Elle a été ouverte à l'automne 2012 et son taux de fréquentation ne fait que confirmer son utilité.



Construction d'un nouveau club house dédié au football

Le bâtiment qui en tenait lieu était très ancien et vétuste. Le Club de Brantôme (CAB) souhaitait légitimement disposer de locaux adaptés à ses besoins et aux normes actuelles. Les utilisateurs sont satisfaits de la nouvelle construction mise à leur disposition.

Salle de tennis couverte

Attendue depuis plusieurs années, le club de tennis qui compte une centaine d'adhérents dispose aujourd'hui d'un court couvert qui permet à ces derniers de pratiquer leur sport par tous les temps et notamment lors de l'organisation des tournois. Certes, la réalisation de cet équipement a connu quelques lenteurs en raison d'un montage administratif complexe dû à la pose de panneaux photovoltaïques en couverture par une société spécialisée et du contexte inflationniste du moment.



Aménagement d'un city stade

Le conseil municipal junior du moment a participé avec assiduité à la proposition et préparation du projet pour lequel il n'a pas été aisément de trouver l'emplacement idéal. L'offre d'un terrain situé près du collège et du pôle enfance-jeunesse s'étant présentée, elle a été retenue comme étant la mieux adaptée.

Aménagement d'une baignade municipale

Pour le plaisir des familles brantômaises, alentours et des touristes, une baignade aménagée et surveillée en période estivale conformément à la réglementation a été réalisée près des parkings dit « des canoës ».



Ateliers municipaux



La superficie des anciens ateliers, avenue André Maurois, était devenue insuffisante pour entreposer le matériel et les véhicules indispensables à l'organisation des nombreuses activités du service technique (peinture, électricité, soudure, menuiserie...) et cette problématique a été amplifiée par la création de la commune nouvelle.

La commune a donc saisi l'opportunité d'acquérir, en 2 fois (2022 et 2025) tout l'ensemble foncier qui appartenait précédemment à l'enseigne « Carrefour Market » situé avenue du 8 mai. Après une première phase de travaux, la commune dispose désormais d'un centre technique en adéquation avec ses besoins et obligations dévolues aux employeurs.

Les anciens locaux, dont la toiture a été entièrement désamiantée et réhabilitée avec la pose de panneaux photovoltaïques, sont en cours de rachat par la communauté de communes. Ils sont actuellement occupés par une antenne de ses services techniques depuis leur délocalisation suite au projet de développement de l'entreprise VDL.

Construction d'une nouvelle mairie

Une impérative nécessité reconnue depuis longtemps par les différentes équipes municipales. Vous pourrez retrouver dans nos précédents bulletins municipaux les raisons qui ont orienté le choix des élus tant en termes d'emplacement qu'en termes de recours à une construction nouvelle.

Bien intégré dans son environnement, le bâtiment biosourcé permet aujourd'hui d'accueillir les concitoyens sur un même site pour faciliter leurs démarches administratives et consulter les services. Plus identifiable, plus accessible, plus fonctionnelle et équipée des dernières technologies indispensables au bon fonctionnement des services, elle répond depuis le mois de janvier aux attentes et nécessités de tous.

Centre de secours

La configuration du bâtiment de l'ancien centre de secours situé en centre-ville ne permettait pas d'abriter les nouveaux véhicules dévolus aux secours et le flux de circulation, surtout en période estivale, retardait fortement l'intervention des pompiers.

Il s'agit certes d'une compétence départementale. Mais les élus se sont impliqués avec ténacité pour parvenir à la réalisation du projet avec l'appui du sénateur Mérillou alors Président du SDIS et des 2 conseillers départementaux alors en fonction Marie-Pascale Robert Rollin et Jannick Nadal. Les élus, notamment Claude Martinot, ont été très actifs pour rechercher et acquérir le terrain adéquat. Ce bâtiment adapté aux besoins actuels de nos pompiers leur a permis d'être dotés de nouveaux véhicules impossibles à stationner dans l'ancien centre.



MAIS AUSSI

Lotissement de Lapouge

La précédente municipalité avait acquis un terrain pour réaliser un lotissement dont la construction semblait très lourde financièrement pour la commune. Fort heureusement, le dispositif « une maison pour 1 euro » a permis de débloquer la situation. 18 maisons ont été construites par des personnes qui en sont propriétaires et le résultat budgétaire est équilibré pour la commune.

Une dernière tranche de travaux réalisés par la commune en 2018 a permis d'aménager les derniers lots dont un reste à la vente.

La construction, par un investisseur privé, d'une vingtaine de logements va débuter prochainement sur les parcelles restantes appartenant à des particuliers (sauf 2 lots).

Aire de stationnement pour camping-cars

Chacun se souvient sans doute de l'exaspération des habitants contre le stationnement anarchique des camping-caristes, contre la « confiscation » en résultant des places de stationnement. La commune s'est alors emparée du sujet et a acquis une parcelle de terrain Chemin du vert galant qu'elle a aménagée pour y accueillir ces véhicules de loisirs. Ses équipements récents visant à améliorer la desserte en eau et électricité des usagers la rendent très attractive. Ses quelques 8 500 nuitées de moyenne annuelle participent, sans aucun doute, à l'activité économique estivale de notre cité.



RÉHABILITATIONS LES PLUS IMPORTANTES ET TRAVAUX DE SÉCURISATION

Église Notre Dame

Chacun se souvient sans doute de l'aspect peu attractif de ce bâtiment tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Sa profonde restauration l'a véritablement transfiguré.



Avant

Après

Les toilettes Médicis

Véritable verrue, elles ont été intégralement reconstruites.

Abbaye

L'installation électrique très vétuste a été en grande partie refaite. Un ascenseur aux normes a été également mis en place et l'accessibilité réalisée. Plusieurs salles ont été rénovées.

Gendarmerie

Des travaux importants ont été effectués sur ce bâtiment à l'architecture compliquée. Interventions conséquentes sur les toitures afin de supprimer les nombreuses fuites, déposition de l'antenne qui les favorisait, révision de l'installation électrique, consolidation des balcons (chute de parties de béton), etc. Le programme n'est pas achevé.

Groupe scolaire

Les écoles, dont la préoccupation a été majeure, n'ont cessé au cours de ces dernières années de recevoir les travaux et équipements indispensables à l'amélioration des conditions d'enseignement et d'accueil des enfants. Grâce à plusieurs programmes successifs de rénovation, les bâtiments sont en bon état général et bénéficient d'un système de chauffage refait à neuf. Les équipements numériques, essentiels pour les enseignements actuels n'ont pas, pour autant, été oubliés. L'école maternelle a été dotée d'un nouveau préau qui était très attendu.



Toutefois, en raison du changement climatique et notamment des fortes chaleurs qui impactent de plus en plus tôt dans la saison les conditions de travail, la municipalité a participé à une étude portant sur l'amélioration de l'isolation des bâtiments scolaires et sur la désartificialisation d'une partie des cours d'écoles afin de créer des îlots de fraîcheur. Pour l'heure, la commune n'en est qu'au stade des indispensables études qui pourront servir de base aux éventuelles décisions futures en la matière.

Clocher

De graves fragilités ayant été décelées sur les menuiseries supportant les cloches, des travaux de remplacement et de consolidation ont dû être programmés dans l'urgence. La montée des bois par une grue dans le clocher a attiré les curieux !



Mur des allées Henri IV

Il a dû être remonté depuis sa base sur 16 mètres afin d'éviter qu'il ne tombe dans la Dronne. L'opération devra être poursuivie jusqu'à la passerelle en bois.



La Garenne

Les arbres qui tombaient régulièrement dans la cour de l'abbaye, entraînant des chutes de rochers, ont fait l'objet d'une 1ère tranche de travaux de coupe. Bien sûr, d'autres étapes sont à prévoir, en priorité depuis l'église jusqu'à la porte des Réformés.

Rue du Dr. Devillard et route de Périgueux

Des trottoirs offrent désormais une sécurité aux piétons et aux cyclistes ; l'enfouissement des réseaux et l'aménagement paysager ont transfiguré cette entrée de la commune (la dernière partie des feux jusqu'au rond-point a été réalisée par la CCDB qui, entre-temps avait pris cette compétence).

L'enfouissement des réseaux a également été opéré sur une partie de l'avenue André Maurois et rue du Dolmen. Une



Avant

Après

étude est en cours pour l'autre partie de cette avenue, depuis l'EHPAD jusqu'au carrefour.

Une campagne de modernisation de l'éclairage public avec utilisation d'ampoules LED est en voie d'achèvement en centre-bourg.



MOBILITÉS DOUCES

Avant que ce thème ne soit vivement encouragé par les politiques publiques, la commune a créé depuis plusieurs années, une voie piétonne et protégée reliant le centre-bourg aux équipements sportifs et au camping de Peyrelevade. Son revêtement est conforme aux prescriptions applicables aux zones inondables.



Cette année, suite à l'étude « Mobilités » qui a eu lieu dans le cadre des « Petites Villes de Demain », des stationnements vélos abrités ont été déployés à 4 emplacements de la commune : gymnase, gendarmerie, parking des « canoës » et place Olivier Roy. Ces derniers sont co-financés par le programme Alvéole Plus, porté par la Fédération française des usagers de la bicyclette, programme qui encourage le développement de la pratique cyclable quotidienne afin de participer à la lutte contre le réchauffement climatique.

AUGMENTATION DE L'OFFRE DE STATIONNEMENT

Depuis 2008, plusieurs parcelles ont été acquises route de Bourdeilles puis dans le prolongement du parking « des canoës » afin d'augmenter le nombre de places de stationnement pendant la saison estivale ; le terrain se trouvant à côté du restaurant scolaire a également été aménagé en espace de stationnement fort apprécié par les parents d'élèves.

Le parking du Vert Galant 2, agrandi par l'acquisition d'une parcelle le jouxtant, a été paysagé afin de recevoir l'agrément de l'Architecte des Bâtiments de France.

Les quelques places de stationnement supprimées par la construction de la nouvelle mairie ont été, par ailleurs, en grande partie compensées par des nouvelles créations ou aménagements. Des places situées entre la mairie et la poste restent régulièrement libres.

Le saviez-vous ?

La commune totalise quelques 950 places de stationnement (toutes catégories confondues hors celles dédiées aux camping-cars) réparties en cœur de bourg et en périphérie proche de l'îlot, les plus éloignées étant à un maximum de 5 minutes de marche. En été, l'offre grimpe à 1.450 places grâce à l'accès possible dans certains prés transformés en parking.

CRÉATION DE NOUVEAUX SERVICES À LA POPULATION

Afin d'assurer au mieux, sur l'ensemble du vaste territoire de la commune nouvelle, la prévention et la surveillance de la tranquillité mais aussi de la salubrité publique, un service de police, aujourd'hui composé d'un Agent de surveillance de la voie publique (ASVP) et d'un policier municipal, a été créé. Au-delà de leurs missions de sécurité, de prévention et de contrôle, ils sont également chargés de rédiger les très nombreux arrêtés municipaux liés à la circulation routière, au stationnement et aux rassemblements et festivités dans la commune.



Face à la constatation de nombreuses effractions et détériorations de biens publics, une majorité des élus a décidé d'équiper la ville d'un système de vidéoprotection, véritable aide à l'élucidation des délits constatés dont Brantôme en Périgord n'est pas épargnée. Cet équipement a permis à la police municipale et à la gendarmerie de résoudre quelques affaires et mettre en cause les responsables, évitant ainsi aux contribuables d'en assurer les frais.



Côté démarches administratives, les services de l'État ont accepté la demande de la commune visant à l'équiper d'un dispositif de recueil des pièces d'identité, permettant ainsi à la population d'éviter des déplacements de plusieurs dizaines de kilomètres pour déposer une demande de pièce d'identité.

Toujours dans l'objectif d'offrir plus de proximité dans ces démarches du quotidien et accompagner la population dans une dématérialisation constante de l'administration, nous avons obtenu la labellisation d'une Maison France Services, animée par deux agents spécialement formés. L'affluence constatée et les retours positifs des usagers ne font que confirmer l'absolue nécessité de ce service.

En matière de culture, et dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain » dont la commune a bénéficié, nous avons été dotés d'un outil performant : « la Microfolie ». Il s'agit à la base d'un musée numérique mais qui ouvre d'importantes possibilités dans le domaine culturel. La Microfolie est très prisée par les enseignants et les élèves de l'ensemble du territoire (car la CCDB participe également à son fonctionnement). Rendre accessible la culture en milieu rural, qui plus est gratuitement : un pari réussi.



CRÉATION DE MANIFESTATIONS

La BVB

À la suite du Marathon des Forts, organisé par l'association du même nom, en 2015, au départ de Brantôme, nous avons sollicité M. Merlet pour créer une course annuelle sur notre territoire. Ainsi est née la BVB (Brantôme, Valeuil, Bourdeilles) en 2016. En 2019, la mairie a repris l'organisation de cette belle course dont le parcours a été repensé par l'association Run Plaisir pour qu'elle se déroule quasi intégralement sur la commune nouvelle. De façon tout à fait légitime, cette même association a accepté cette année d'en devenir l'organisateur officiel (cf. page 18).



Les marchés de l'artisanat

En 2016, nous avons lancé les marchés de l'artisanat en saison estivale et pour la période de Noël.

En 2019, l'association Tekhnè (cf. page 15), présidée par Sabine Stemmelen, a pris le relais afin de faire perdurer cette manifestation devenue « Les Rendez-vous des Métiers d'Art ».

Quant à la période des fêtes de fin d'année, un véritable marché de Noël, proposant des créations artisanales, des produits fermiers, ainsi que des animations, un mapping et un feu d'artifice, a été mis en place sous la houlette de Sébastien Duc, adjoint au maire, en co-organisation avec Tekhnè, la Charrette gourmande, Histoire 2 Voir, le Ruban vert et l'association des professionnels.

Les projections vidéo / mappings

Nous avons sollicité Antoine Hospitalier (Histoire 2 Voir) pour une première projection vidéo, ou mapping, sur la façade du cloître en décembre 2017, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Il nous racontait alors l'histoire d'Aliénor d'Aquitaine, projet élaboré en collaboration avec le collège de Brantôme.

Puis les mappings se sont installés pendant la saison estivale, avec bien d'autres histoires, et ont perduré à Noël, mettant en lumière les petits élèves de l'école de Brantôme et se déplaçant sur une partie de la façade de l'abbaye.



Le marché de Potiers au Fil de l'eau

Créé en 2017 et organisé par la mairie en collaboration avec des céramistes professionnelles, ce marché accueille une trentaine de potiers professionnels sur une journée, début août, et attire de plus en plus de visiteurs. L'association « Marché de potiers au fil de l'eau » vient de voir le jour afin d'en reprendre l'organisation grâce à Lotta Käck Rémusat, Afra Ruitenberg et Kay O'Brien, qui ont fait partie de l'aventure dès les premières éditions.

D'autres manifestations sportives ou culturelles, telles que la compétition de Marche Nordique et le festival du livre Escale Polar, se sont également installées dans notre commune, notamment grâce à notre soutien et notre volonté d'animer et de faire vivre notre jolie cité.

Nous remercions sincèrement tous les bénévoles et professionnels qui ont permis et permettent de pérenniser toutes ces manifestations.

COMMUNES DÉLÉGUÉES

CRÉATION DE LA COMMUNE NOUVELLE

Afin de faire face à la baisse des dotations de l'État qui a fortement impacté les budgets de communes moins peuplées, l'année 2018 a été rythmée par un souhait de rattachement des communes limitrophes avec Brantôme en Périgord (déjà issue de la fusion avec St Julien de Bourdeilles en 2016). L'objectif était également de mutualiser les moyens matériels et humains et de permettre une meilleure représentativité dans le cadre de l'intercommunalité. C'est ainsi qu'est née au **1^{er} janvier 2019** la commune nouvelle de Brantôme en Périgord, dépassant les 3.800 habitants répartis sur un territoire d'une superficie de 133 km².

Ce mandat (2020-2026) est le premier de cette commune nouvelle. Une période d'adaptation a été nécessaire pour bien appréhender les besoins de chacune des communes. Malgré la complexité de la tâche et grâce à l'implication des élus et des agents communaux, chacun a pu peu à peu prendre ses marques.

Sur la commune centre, bassin de vie, les projets importants et structurants ont été conservés, et les rénovations et mises aux normes souvent difficiles dans les communes plus petites ont pu être, en grande partie, réalisées.

L'ADRESSAGE

Le mandat a débuté avec sa mise en place qui a mobilisé agents et élus pendant de nombreux mois sur l'ensemble de la commune nouvelle. L'adressage a permis à chaque immeuble de bénéficier d'une adresse précise (comme l'y oblige la loi) ; il a été réalisé et formalisé par la pose de plaques et de numéros de façon uniforme.

TRAVAUX D'ENTRETIEN

Des travaux d'entretien ont été régulièrement effectués, parfois de réfection plus importante et de remises aux normes dans la plupart des logements des communes déléguées, notamment eu égard aux nouvelles règles imposées pour le respect du DPE (diagnostic de performance énergétique). Précisons que la commune ne sera plus autorisée à louer si le classement ne remplit pas complètement les critères : entretien des chaudières, pose de VMC, réfection des tableaux électriques, et pose de climatisations réversibles ont ainsi été réalisés.

Des travaux de peinture ont également été effectués sur l'ensemble des communes tout au long du mandat.

Du côté des espaces verts :

Réfection des espaces verts devant les mairies de La Gonterie-Boulouneix, Cantillac, Puy de Fourches et St Julien.

Élagage régulier des végétaux, fauchage et fleurissement dans toutes les communes.

TRAVAUX DANS DIFFÉRENTS BÂTIMENTS COMMUNAUX ET AMÉNAGEMENTS

Les salles des fêtes :

- Sencenac-Puy de Fourches : réhabilitation importante avec un nouveau chauffage, la création de toilettes aux normes handicapés et d'une terrasse, le changement des menuiseries et la mise aux normes de l'assainissement ;
- Valeuil : remise aux normes électriques ;
- St Crépin : remplacement d'une partie du parquet ;
- Eyvirat : réparation du parquet et remplacement des menuiseries ;
- Cantillac : remplacement de la chambre froide inutilisable par un frigo professionnel.

Les églises :

- Travaux sur les toitures de celles de La Gonterie-Boulouneix, St Crépin, Eyvirat, St Julien, Sencenac-Puy de Fourches.
- Travaux de confortement de la charpente et d'étalement des voûtes de celle de Cantillac, effectués selon les préconisations afin d'éviter l'effondrement de l'édifice, dans l'attente du diagnostic géotechnique du sous-sol et des parois, indispensable pour prévoir les travaux. Des fouilles préventives seront menées simultanément par la DRAC.
- Remplacement de la rampe entourant le parvis de l'église d'Eyvirat. →
- Réaménagement de la place devant l'église de Valeuil et remplacement des bacs en bois vieillissants par des potelets et chaînes, ce qui organise également le stationnement.



Mais aussi :

À Valeuil, remplacement de menuiseries sur divers bâtiments (local du cabinet vétérinaire notamment), réfection de toitures, remise en état d'une salle dans l'ancien presbytère.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

- Une aire de jeux pour enfants a été créée à Cantillac, aux Bourriauds, et une balançoire a été installée à Valeuil.
- Des terrains de pétanque ont été réalisés par les services techniques à Cantillac et à La Gonterie-Boulouneix. D'autres communes sont en attente.
- Des bancs et des jardinières ont été posés à La Gonterie-Boulouneix.
- Des tables de pique-nique ont été installées à St Julien et à St Crépin où il a été également procédé à la réfection des bancs et à la mise en peinture du mobilier urbain.
- Le lavoir du quartier des Chalards, à Saint-Crépin, a récemment retrouvé son éclat grâce à l'intervention de l'équipe des espaces verts. Enseveli sous les arbres, les broussailles et la terre, il a nécessité trois jours de travail pour être dégagé et valorisé. Après ce premier lavoir, viendront prochainement la reconstitution de la voûte en pierres du lavoir du chemin du Puy à Cantillac, puis la remise en état de deux lavoirs à Valeuil.



VOIRIE ET PLUVIALES

ATTENTION ! une partie importante de la voirie est de compétence communautaire.

Pour la part lui incombeante, la commune a réalisé des travaux importants dont, pour les plus récents : la réfection complète de la ruelle des Jardins à Valeuil et du trottoir de la rue des Pommiers Fleuris, du Chemin des Rouges Gorges, de celui des Clairières également ; de 3 ponts à La Gonterie-Boulouneix ; et de voies communales à Cantillac dont l'impasse de Haut Puyfauchard.

TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES

- À Cantillac, aux Bourriauds : amélioration de l'écoulement afin d'éviter les inondations.
- À Eyvirat : remise en état de l'assainissement pluvial du cœur de bourg.

CIMETIÈRES

- Pose de cavurnes et jardin du souvenir réalisés à Cantillac.
- Acquisition de parcelles pour agrandir celui d'Eyvirat.
- L'agrandissement de celui de St Crépin est également prévu : le choix d'un maître d'œuvre est en cours.

AMÉNAGEMENT FONCIER

Plus connue sous le nom de « remembrement », cette procédure :

- s'est achevée sur St Crépin de Richemont par la réalisation des travaux connexes dont la commune a acquitté le solde restant à sa charge ;
- a débuté sur la Gonterie-Boulouneix où l'enquête publique préalable vient de se terminer.

ASSAINISSEMENT

La commune a acquis une parcelle à St Julien de Bourdeilles destinée à accueillir une microstation afin de réaliser l'assainissement dans le bourg car il est très difficile pour les habitants de mettre aux normes leurs assainissements individuels faute d'espace suffisant et de terrain adapté. Il s'agit là d'une opération lourde compte tenu de la nature du terrain (rocher). Les différentes études imposées se sont avérées favorables au projet. La commune poursuit la procédure (appels d'offre et recherche de financement) pour pouvoir passer à la phase de réalisation.

132^{ÈME} FÊTE DE LA ROSIÈRE À EYVIRAT

C'est avec beaucoup d'émotions et de surprises que nous avons fêté la 132^e Rosière accompagnée de ses demoiselles d'honneur.

Malgré une chaleur intense, les personnes se sont déplacées nombreuses pour assister au couronnement et je les en remercie.

Notre traditionnel repas du soir, organisé par le comité des fêtes et animé par le groupe Aquarel, a attiré beaucoup de monde.

Pour des raisons de sécurité, nous n'avons pas pu maintenir le feu d'artifice qui sera donc tiré à l'occasion des vœux, le 19 décembre.

Guy-José Lagarde, maire délégué



BRAVO À L'ASSOCIATION CANTILL'ACTIVE

Depuis 5 ans cette association a pris le relais de la commune pour maintenir le passage du Père Noël en grande partie financé par le traditionnel concours de belote qui fait aussi bien des heureux le temps d'un après-midi d'hiver.

Du projet « l'Homme et l'Eau » aux fêtes des voisins ou d'Halloween, nous ne pouvons que vous dire Bravo et Merci pour votre engagement et votre dévouement au service du lien social et du patrimoine local.

Dominique Fuhry, maire déléguée



SAINT JULIEN DE BOURDEILLES

St Julien de Bourdeilles voit également des manifestations perdurer. Ainsi, la brocante du 2 mai organisée à L'Hermitage a su attirer les curieux avec une importante fréquentation sous un soleil éclatant. Pour la 2e année, Octobre Rose a également bénéficié d'une belle participation et de généreux dons.

Jean-François David, maire délégué

NOUVELLES MISSIONS DES SERVICES TECHNIQUES

Comme vous avez pu le lire, les services techniques de la commune se sont vu confier de nouvelles missions : au-delà de l'entretien quotidien des espaces publics, ils mènent désormais plusieurs chantiers de restauration du petit patrimoine. En 2025, la commune a déjà pu compter sur ses équipes pour la réouverture d'un sentier à Puy Laurent, la rénovation du club house de tennis ou encore la remise en peinture du mobilier urbain de Brantôme et St-Crépin, entre autres.

LA FIBRE OPTIQUE À BRANTÔME

Disponible depuis près de deux ans, la fibre couvre désormais l'ensemble des foyers et entreprises de Brantôme. Elle offre des débits très élevés, une connexion stable, et un meilleur confort pour le télétravail, le streaming ou les démarches en ligne.

Un déploiement bien avancé

2977 logements sont éligibles et 1405 sont déjà raccordés, soit 49,1 %, avec 57 raccordements en cours.

Fin annoncée de l'ADSL

Impossible de souscrire à l'ADSL dès 2026 ; le réseau cuivre sera coupé progressivement entre 2028 et 2030.

Comment se raccorder ?

Testez votre éligibilité sur NATHD.fr. Choisissez un opérateur et prenez rendez-vous. Un technicien installe la prise optique chez vous.

Anticipez dès maintenant pour garantir le très haut débit chez vous !

S'engager en tant que jeune

LA RÉSERVE CIVIQUE

JeVouxAider.gouv.fr

PAR LA RÉSERVE CIVIQUE

La réserve civique met en relation les offres de bénévolat et les citoyens de plus de 16 ans qui veulent apporter leur aide, ponctuelle ou régulière, à une association, une mairie ou une administration.

Vous pourrez en particulier vous engager lors de périodes de mobilisation nationale, par exemple :

DÉCEMBRE ENSEMBLE, des missions de bénévolat sont proposées pour apporter du réconfort aux personnes démunies ou isolées.

PRINTEMPS POUR LA PLANÈTE, avec des actions bénévoles de protection de la biodiversité, nettoyage de berges ...

Vous pouvez consulter les missions de bénévolat sur la plateforme www.jeveuxaider.gouv.fr

Contact au SDJES 24

Mathilde SOTE, conseillère jeunesse

mathilde.sote@ac-bordeaux.fr

LE SERVICE CIVIQUE



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

Le service civique fait confiance à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans, 30 en cas de situation de handicap, qui souhaitent s'engager pour aider les autres et gagner en confiance.

Pendant 6 à 12 mois, dans une structure d'intérêt général comme une association par exemple, le service civique vous permet d'agir pour le bien commun et le vivre ensemble. Les seuls critères : la motivation et l'envie de se rendre utile.

Rendez-vous sur www.service-civique.gouv.fr pour prendre connaissance des missions.

Contact au SDJES 24

Olivier Desmesure, référent service civique
olivier.desmesure@ac.bordeaux.fr

SE FORMER À LA GESTION ASSOCIATIVE



Le CFGA vise à faciliter l'immersion dans le monde associatif, par l'acquisition des connaissances nécessaires à l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

Vous devez être âgé(e)s de 16 ans au moins au 1er jour de la formation.

Aucun prérequis en termes de niveau/pratique.

Informations et inscriptions : www.dordogne.professionsport-loisirs.fr/cfga24

Contact au SDJES 24

Christelle Michaud, déléguée départementale à la vie associative

christelle.michaud@ac-bordeaux.fr

Vie associative

FÊTE DES ASSOCIATIONS

Le samedi 6 septembre 2025, la commune de Brantôme a célébré la **Fête des Associations et du Bénévolat**.

Cette journée, placée sous le signe de la convivialité et du partage, avait pour objectifs de **valoriser le bénévolat et la vie associative**, de **favoriser les rencontres**, de permettre aux habitants de **s'informer, d'adhérer, de découvrir et d'essayer des activités variées**, ou encore d'assister à de belles démonstrations.



Cette année encore, la mobilisation a été au rendez-vous avec 25 associations présentes, 2 services de la Communauté de communes et le conservatoire de musique à rayonnement départemental, soit une participation en hausse par rapport à l'an dernier, confirmant le dynamisme du tissu associatif local. La bonne humeur, les animations et la motivation des bénévoles ont largement contribué au succès de cette journée.

Sans oublier le **Défi Asso** qui, grâce au soutien de la commune, a permis d'offrir aux participants des **bons de 30 € de réduction** pour une adhésion dans l'une des associations présentes.

La municipalité tient à **remercier chaleureusement toutes les associations**, ainsi que **tous les bénévoles** et les personnes engagées qui contribuent chaque jour à **dynamiser et faire vivre notre commune**. Un remerciement particulier à l'**Espace socioculturel Le Ruban Vert**, pour son partenariat fidèle et précieux dans l'organisation de cette journée. Belle saison associative à toutes et à tous !

Myriam Hospitalier,
conseillère déléguée en charge des associations

LE RUBAN VERT VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE QUOTIDIEN NUMÉRIQUE

Dans un monde où le numérique est devenu incontournable, il est aujourd'hui essentiel de pouvoir utiliser un ordinateur, un smartphone ou une tablette en toute confiance. Que ce soit pour garder le lien avec sa famille, réaliser ses démarches administratives, suivre ses loisirs ou encore accéder à la culture et à l'information, le numérique fait désormais partie de notre vie quotidienne.



Pour vous accompagner dans ces usages, Mathieu Roubinet, Conseiller Numérique au Ruban Vert basé à Brantôme, vous accueille tout au long de l'année. Il propose : des ateliers collectifs pour apprendre ensemble dans une ambiance conviviale, des accompagnements individuels adaptés à votre rythme et à vos besoins, des sessions de découverte pour ceux qui souhaitent se lancer, même sans aucune expérience préalable.

Mathieu peut également intervenir au plus proche de chez vous, grâce à Hubert, notre camion connecté qui sillonne les communes rurales. Une véritable maison du numérique itinérante !

Pour ceux qui ne sont pas ou mal équipés, un partenariat avec Emmaüs Connect dans le cadre du dispositif Relais Numérique permet d'accéder à du matériel et à des recharges mobiles à tarifs solidaires.

En complément du travail mené par la Maison France Services de votre mairie, le Ruban Vert vous aide à devenir autonome sur vos démarches en ligne (santé, retraite, impôts, transports, loisirs...).

Par ailleurs, des ateliers thématiques sont régulièrement proposés : prévention de la cybercriminalité, bon usage des réseaux sociaux, découverte de l'intelligence artificielle et bien d'autres à venir !

L'ensemble de ces actions contribuent à une véritable inclusion numérique, soutenue par la Communauté de communes Dronne et Belle, pour que personne ne soit laissé de côté face aux évolutions technologiques. Renseignez-vous auprès du Ruban Vert pour connaître les dates et modalités d'inscription.

Contact : Mathieu Roubinet 05.53.35.19.81 / 07.68.88.70.69

Espace socioculturel Le Ruban Vert, bâtiment de la Passerelle, 5 place de la Jeunesse, Brantôme en Périgord

CAP'TV PÉRIGORD VERT : LA CHAÎNE QUI MET NOTRE TERRITOIRE EN LUMIÈRE

Depuis maintenant deux ans, CAP'TV Périgord Vert fait vivre et rayonner notre territoire à travers une télévision associative et participative entièrement dédiée aux initiatives locales.

Née de la volonté de quelques passionnés de valoriser la richesse humaine, culturelle et associative du Périgord Vert, la chaîne s'attache à donner la parole à celles et ceux qui font bouger nos villages.

Au fil des mois, CAP'TV Périgord Vert a couvert de nombreux événements qui animent notre vie locale : Brantomobile, Escale Polar, le festival Nature La Chevêche, le championnat de Marche Nordique, Le Terrier, La Campagne a la Patate, ou encore la course de caisses à savon de Biras... Autant de rendez-vous qui illustrent la vitalité et la créativité de notre territoire.

Mais CAP'TV, c'est avant tout une télévision participative ouverte à tous :

- Les habitants, de tous âges, peuvent devenir les "journalistes" de la chaîne, en rejoignant l'équipe bénévole pour réaliser des reportages, interviews ou portraits.
- Chacun peut également proposer sa propre production (vidéo, reportage, création originale, etc.) que CAP'TV intégrera sur sa chaîne YouTube — soit directement, soit via un lien vers la vidéo d'origine — avec une mention claire de son auteur.

Grâce à cette dynamique collective, CAP'TV Périgord Vert est devenue un véritable espace d'expression locale, un miroir vivant de la vie de nos communes et de leurs habitants. CAP'TV est soutenue par la mairie de Brantôme en Périgord, la Communauté de communes Dronne et Belle, le Crédit Agricole Charente-Périgord et le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA).

Pour découvrir toutes les vidéos ou proposer votre propre sujet, rendez-vous sur www.youtube.com/@CAPTVperigordvert

Et si l'aventure vous tente, rejoignez-nous : avec CAP'TV, chacun peut devenir acteur de l'information locale ! Contact : Histoire 2 Voir – Antoine Hospitalier – h.antoine@gmx.fr - 0662620076



LES AMIS DE BRANTÔME : UN PILIER CULTUREL AU CŒUR DU PÉRIGORD

Créée en 1932, la Société des Amis de Brantôme est l'une des plus anciennes associations de la cité. Forte d'une cinquantaine d'adhérents, elle œuvre depuis plus de 90 ans pour la promotion de l'abbaye de Brantôme et de l'écrivain Pierre de Bourdeille, dit Brantôme. Très ancrés dans la vie locale, les Amis de Brantôme collaborent étroitement avec la municipalité et la communauté de communes, sont forts de leur soutien, comme de celui du Conseil Départemental, et contribuent activement au rayonnement culturel du territoire.



Chaque année, l'association propose une programmation éclectique alliant musique, théâtre, arts plastiques et littérature. La saison 2025, par exemple, a accueilli de prestigieux duos de musique classique, un hommage à Claude Nougaro, ainsi qu'une exposition du peintre Kazimierz Dzyga, qui a attiré près de 1 500 visiteurs. Le Prix Brantôme de biographie historique, décerné depuis vingt ans, met à l'honneur la recherche et l'écriture historique, renforçant le lien entre patrimoine local et création contemporaine. Il récompense Adeline Wrona pour son ouvrage, *Émile de Girardin, le Napoléon de la Presse*. La lauréate a reçu son prix le 30 novembre 2025 lors d'une cérémonie dans la Salle des Mariages de l'Abbaye.

Les Amis de Brantôme s'attachent également à impliquer les jeunes générations, notamment à travers des projets menés avec le Conservatoire de la Dordogne et l'École de musique. Ce travail d'éducation artistique contribue à ancrer la culture au cœur de la vie locale. Ils se rapprochent également du collège de Brantôme et de l'espace socioculturel Le Ruban Vert, pour s'associer à des manifestations et événements qui touchent les jeunes du territoire.

Portée par une équipe de bénévoles passionnés, l'association invite aujourd'hui de nouvelles bonnes volontés à rejoindre son aventure, afin de poursuivre la transmission et la valorisation du patrimoine brantômais.

Contacts : contact@amisdebrantome.fr - 06 79 10 03 27

LECTURE EN VAL DE DRONNE

2 millions d'illettrés en France mais combien sont-ils autour de nous ?

Grâce à vos dons de livres, nous avons rencontré un franc succès le 27 juillet dernier pour la première grande vente de "Livres en Liberté" au jardin des Moines. La fréquentation a été importante toute la journée et de nombreux visiteurs ont montré un réel intérêt pour notre engagement à lutter contre l'illettrisme avec le soutien sur place, à nos côtés, de l'association REVA de Bergerac.

Prochain rendez-vous vente de livres : les **13 et 14 décembre** au marché de Noël et le **26 juillet 2026** au grand jardin.

L'année 2026 s'annonce essentielle pour nous avec la mise en place d'une antenne à Brantôme.

Merci d'avance à tous ceux qui souhaitent nous accompagner dans cette mission par l'adhésion, le don de livres et toute autre aide en rapport avec notre projet.

Contact : Association Lecture en Val de Dronne

Tél : 06 28 07 65 73 - lectuval@etik.com



TEKHNÈ

Tekhnè le Comptoir des Arts est une association qui a pour but la promotion des artisans d'Art et Artistes créée en mars 2017.

Elle organise les « Rendez-vous des métiers d'art » sur les mois de juillet, août et septembre et est co-organisatrice du marché de Noël.

Une boutique ouverte toute l'année, tenue bénévolement, a ouvert le 19 mai 2021. Elle a déménagé au mois de mai au 8 rue Pujoli de Meyjounissas afin de vous offrir plus de choix. Elle regroupe 37 artisans d'arts et artistes.

Vous y retrouverez des maroquiniers, céramistes, bijoutiers, couturières, couteliers, vitraillistes, savonnier, abat-jouriste, peintres, peintre-graveur, sculpteurs... Tous vous proposent des produits manufacturés par leur soin fabriqués avec beaucoup de savoir-faire, de sensibilité et d'amour. Ils ont tous à cœur de pouvoir répondre à vos demandes avec la réalisation, lorsque cela est réalisable, de vos demandes.



N'hésitez pas à pousser la porte.....à bientôt.

www.tekhnelecomptoirdesarts.com - FB : tekhnelecomptoirdesarts - Insta : tekhnelecomptoirdesarts24

Tél : 07.81.10.96.73 - Mail : tekhnelecomptoirdesarts@gmail.com

N.B. : Aux côtés des différents commerces qui rendent notre commune vivante et attractive tout au long de l'année, nous avons la chance d'accueillir plusieurs artisans d'art parmi lesquels un souffleur de verre, un fileur de verre, des céramistes, une savonnière... qui seront également ravis de vous faire découvrir leurs savoir-faire.

Malaurie Distinguin, adjointe au maire

DON DE SANG 2026 - SALLE DU DOLMEN À BRANTÔME

L'Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Brantôme vous communique les dates des prochaines collectes de sang :

4 FÉVRIER - 6 MAI - 15 JUILLET - 23 SEPTEMBRE - 2 DÉCEMBRE

Ces collectes se dérouleront à la Salle du Dolmen, **de 15h à 19h**. Depuis début 2025, sur 4 collectes, nous avons accueilli 452 donneurs. Un grand merci à ces généreux donneurs.

Nous serons heureux de vous accueillir, en 2026, dans une ambiance toujours aussi chaleureuse et conviviale. Pour ce faire, préalablement à la collecte, n'oubliez pas de vous inscrire sur le site : www.dondesang.efs.sante.fr afin de réserver votre rendez-vous. Venez nombreux contribuer à sauver des vies !



FOYER LAÏQUE : UNE BELLE JOURNÉE

Samedi 27 septembre a eu lieu la troisième édition de « Balade en choeurs », une déambulation en chansons dans différents lieux de Brantôme. Cette année, sept chorales de Dordogne et de Haute-Vienne étaient au rendez-vous : Amal'gamme, Evasion, Résonnances, les Cro-mignons de la chanson, A Choeur ouvert, Culture en tête et Y'a d'la voix, la chorale organisatrice. La matinée consacrée à des ateliers de technique vocale animés de façon ludique par Marie-Laure Prince et Sèverine Caupain a rencontré un franc succès parmi les choristes. Et à 14h30, avec le premier concert, place du marché, Culture en tête donnait le départ de la balade sous un soleil resplendissant. La balade s'est poursuivie dans la bonne humeur et la convivialité avec des concerts dans différents lieux de Brantôme pour revenir place du marché avec le concert commun sur le thème de l'Afrique. « Asimbonanga » chanté en chœur par 120 choristes a clôturé en beauté et de façon spectaculaire la troisième édition de cette manifestation. Chanter dans les magnifiques décors de Brantôme participe indéniablement au succès de cette rencontre musicale. Nous remercions très sincèrement nos partenaires, les chefs de chœur et les choristes pour leur présence, leur bonne humeur et leur dynamisme qui ont contribué à faire de cet évènement une si belle réussite ! Alors, rendez-vous le **26 septembre 2026** pour la quatrième édition !

Le Foyer Laïque de Brantôme, c'est :

- La chorale Y'a d'la voix

Y'a d'la voix répète tous les mardis, de 20h à 22h à la salle des fêtes de Cantillac.

Contacts : Françoise - 07 86 65 77 22 / Nathalie - 06 40 05 63 44

- L'école de musique Fa-Si-La-Jouez

Ses quatre professeurs proposent des cours de chant, de piano, de violon et de violoncelle pour tous les niveaux.

Contacts : Lara - 06 24 22 64 98 / Katerina - 06 56 86 06 37

- La troupe de théâtre amateur Passage à l'acte

Répétitions le mercredi de 18h à 20h à l'ancienne perception. Contact : Nathalie - 06 40 05 63 44

- Brantomobile, grand rassemblement de véhicules anciens.



BRANTOMOBILE

Le samedi 14 juin 2025 a eu lieu la seconde édition de Brantomobile. Cette manifestation, devenue en deux ans un rendez-vous incontournable pour collectionneurs et spectateurs, a encore innové cette année.

Le nombre de voitures est passé de 200 à 280, et devrait atteindre 300 en 2026, nombre maximum admis. Les circuits itinérants traversant les communes déléguées et voisines ont rassemblé plus de véhicules, avec des horaires publiés pour permettre aux habitants d'en profiter davantage. La grande parade organisée dans Brantôme en début d'après-midi a rencontré un franc succès.

Le « village » du grand jardin a pris de l'ampleur, passant de 7 à une trentaine d'exposants, toujours animé par des concerts gratuits. Le public a pu voter pour sa voiture préférée et les commerçants participer au concours de la plus belle vitrine.

Brantomobile contribue à valoriser le patrimoine local et les véhicules anciens, animer la ville et les communes déléguées, soutenir l'économie locale, faire rayonner Brantôme, offrir du plaisir aux collectionneurs et spectateurs et renforcer le lien social, avec plus de 100 bénévoles mobilisés.



La 3ème édition se déroulera le **samedi 13 juin 2026** avec de nombreux ajustements pour faire que cette journée soit encore plus belle et la mise en avant de la 4CV Renault pour fêter ses 80 ans.

Seule évolution : une touche artistique avec la participation de l'artiste peintre Corinne Saboureux, auteure d'un magnifique tableau représentant le véhicule « coup de cœur du public », qui sera l'affiche officielle 2026.

Une fois de plus, je tiens à remercier très sincèrement la municipalité (en particulier les services techniques et la police municipale), les nombreux partenaires, bénévoles et toutes celles et ceux ayant contribué au succès de Brantomobile.

Frédéric Vilhès

COMITÉ DES FÊTES DE VALEUIL

Le comité des fêtes de Valeuil se félicite de la réussite des diverses festivités organisées cette année et remercie l'ensemble des participants.

Début 2025, nous avons reçu nos donateurs pour un apéro dînatoire de remerciements, et avons enchaîné sur un repas préparé par Albert Bily qui nous a régalaés.

Notre loto de printemps fut une belle réussite, moins cependant que la fête de la Saint-Jean où la participation nous a surpris et pris un peu au dépourvu ! Il est toujours difficile de prévoir un nombre de participants quand il n'y a pas d'inscription préalable possible, cependant des mesures seront prises pour que l'année prochaine nous puissions vous accueillir encore plus nombreux.

Notre soirée moules frites où nous avons affiché complet a bénéficié d'une météo très clémence.

Pour notre marche semi nocturne, nous avons enregistré une belle participation (une cinquantaine de personnes). Elle s'est clôturée par une délicieuse soupe réconfortante concoctée et offerte par notre maire délégué Pascal Mazouaud et sa femme.

Un loto viande animé par Jean-Claude Cartaud a achevé la saison le 29 novembre dernier.

L'ensemble du comité des fêtes vous remercie encore une fois de votre participation et vous souhaite de bonnes fêtes de Noël.

Je remercie également l'ensemble des « Petites Mains » animées par Sabine Ribeiro pour les décorations de nos festivités, l'embellissement de nos rues de Valeuil pendant les moments magiques de Noël et leur créativité sans bornes. Je remercie aussi l'ensemble des membres du comité pour leur dévouement à la bonne réussite de ces diverses manifestations. Merci également à la municipalité pour son soutien logistique et financier.

L'année 2026 verra se dérouler les mêmes réjouissances. On compte sur vous. Encore une fois, merci de l'intérêt que vous portez à notre commune et nos activités.

N.B. : Nous réfléchissons à la création et la mise en place d'une crèche grand modèle et sommes preneurs de toute idée.

Serge Ducaruge, le président



TERRE DE TRUFFES

Brantôme, un marché truffier sous le signe de la qualité et de l'authenticité : ouverture le 5 décembre.

L'association **Terre-de-Truffes – Groupement de trufficulteurs Brantôme Mareuil** rappelle avec fierté que le marché aux truffes de Brantôme, organisé chaque vendredi matin de décembre à mi-février, fait partie des 13 marchés contrôlés de producteurs locaux de truffes du Périgord.

- **Une qualité garantie :**

Chaque truffe - melanosporum - mise en vente est rigoureusement contrôlée par un contrôleur agréé, formé pour cette mission, assurant ainsi aux clients une origine locale et une fraîcheur optimale. Une vingtaine de producteurs signataires de la charte qualité départementale participent chaque semaine à ce marché reconnu.

- **Un rendez-vous à vivre :**

À partir de 9h30, le marché s'ouvre à tous les amateurs de truffes. La matinée est ponctuée de moments forts :

- Casse-croûte convivial.
- Démonstrations culinaires par un chef (10h-11h45).
- Dégustations gratuites ou au chapeau !
- Conseils personnalisés par nos contrôleurs et animateurs identifiables par leur badge.
- Tirage au sort chaque vendredi : un visiteur gagne une truffe !



- **Une journée de découverte complète :**

L'association organise, sur demande, un programme complet pour les groupes (visiteurs de Dordogne et d'ailleurs) : accueil au marché, participation à une séance de cavage (recherche de truffes avec chien ou truie), déjeuner à la truffe noire du Périgord (payant), avec un choix de 4 restaurants, et pour finir, visite libre ou guidée de Brantôme, « la Venise du Périgord ».

- **Infos pratiques :**

Marché ouvert tous les vendredis matin à 9h30, dès le 5 décembre à mi-février.

Journée sur réservation : contact@terredetruffes.fr

Alain Chasteau de Balyon, le président

ASSOCIATION RUN PLAISIR ET BVB ÉDITION 2026 !

Avis aux amateurs de trail, course nature, marcheurs... :

la BVB revient à Brantôme le **dimanche 7 juin 2026** !

Pour cette édition 2026, l'équipe de Run Plaisir vous prépare de nouveaux parcours pour explorer les plus beaux coins de notre commune... le tout dans une ambiance sportive, nature et surtout conviviale !

Un grand merci à la mairie de Brantôme pour le prêt d'un local — un vrai coup de pouce pour notre petite équipe toujours en mouvement !



Et pour les impatients, rendez-vous tous les jeudis soir à 19h au parking du Grand Jardin pour nos sorties trail hebdomadaires.

Pas besoin d'être un pro, juste d'avoir envie de courir, rigoler et respirer un bon bol d'air en groupe !

Alors, prêt·e à chauffer les runnings ?

L'équipe Run Plaisir

KARATÉ

BRANTOME KARATE DO Club

Saison 2025/2026

Gymnase de Brantôme
7 Rue Brigade Rac.
24310 Brantôme en Périgord

Brantôme Karaté Do

Cours adultes:
de 19h à 20h30 le Mardi
de 19h à 20h30 le Jeudi

Cours enfants:
de 18h à 19h
le Mardi et le Jeudi

Contacts

0634026471
brantomekaratedo@gmail.com
0688833763

© Denis Boulanger

TON CLUB N'ATTEND QUE TOI !

REJOINS NOUS !

D'INFOS SUR
FFKARATE.FR

TENNIS CLUB DE BRANTÔME

Le club de tennis de Brantôme, une association engagée et dynamique sur la commune depuis plus de 30 ans. Avec près de 100 licenciés le club propose des cours adaptés à tous les niveaux et tous les âges dispensés par Cyril, coach diplômé d'état. Nous bénéficions de 2 courts extérieurs et une salle couverte. Vous avez droit à 2 cours d'essai pour taper la balle avec des groupes sympas dans une super ambiance. Le planning des entraînements est disponible au club house et accessible sur les réseaux sociaux.

L'adhésion au club permet également d'avoir accès aux terrains quand vous voulez pour pratiquer en loisir sans pour autant prendre des cours.

Fort de son esprit sportif, le tennis club participe et propose tout au long de l'année des événements conviviaux, des tournois et championnats ainsi que des manifestations culturelles.

La pérennité du club est soutenue par la municipalité, le comité FFT et nos nombreux partenaires commerçants et artisans de Brantôme et ses environs que nous remercions particulièrement, et sans qui le club ne pourrait pas fonctionner financièrement.

Alors si vous aussi vous souhaitez pratiquer, vous investir sportivement et festivement, n'hésitez plus et rejoignez-nous ! À très vite au Tennis Club Brantômois. Tennistiquement vôtre !

PÉTANQUE : L'ENTENTE CONTINUE SA PROGRESSION

La saison 2025 vient de s'achever. On s'en souviendra longtemps :

4 équipes ont été qualifiées aux France l'été dernier dans diverses catégories suite à 2 titres de Champion de Dordogne et un titre de champion de ligue.

En coupe de France jeu provençal, et après 6 victoires, la team s'est inclinée en 1/8ème de finale face aux expérimentés Gardois de Milhaud à Istres fin octobre.

En championnat des clubs, l'équipe de Jeu Provençal s'est distinguée en atteignant une nouvelle fois la phase finale de ligue (défaite en ½).

Enfin, l'équipe 1 PETANQUE a (re)gagné le droit de jouer en Championnat National la saison prochaine après sa victoire le 22 novembre en finale d'accession, ponctuant cette année exceptionnelle !

Avec seulement une soixantaine de licenciés, le club a pu présenter cette année 8 équipes dans les diverses compétitions de club dont 2 équipes féminines et 1 équipe Vétéran.

N'hésitez pas à venir nous retrouver (presque) tous les jours au terrain du Vert Galant à Brantôme et l'été les vendredis soir à Champagnac dans un club qui allie convivialité et compétition pour tous niveaux.



Contact : Sergio au 0644771184 ou Christophe au 0656711734

Dates cinéma 2026

14 janvier - 25 février - 25 mars - 22 avril - 13 mai - 10 juin - 21 juillet -
18 août - 16 septembre - 21 octobre - 18 novembre - 16 décembre



Petite enfance

MICRO-CRÈCHE LES COCCINELLES

Depuis plus de deux ans, la micro-crèche « Les Coccinelles » a vécu de grands changements. Cela a été possible grâce à votre accueil, votre soutien, votre investissement et vos encouragements.

Il est donc tout naturel de pouvoir vous exprimer toute notre gratitude !

La Présidente Alexandra Rivière, la directrice Sandrine Deliveyne, ainsi que toute l'équipe éducative profitons de cet espace pour dire un grand merci aux enfants et à leurs familles, aux institutions, au réseau petite enfance, aux entreprises, aux associations, aux intervenants extérieurs et bénévoles qui participent à ce que nous sommes aujourd'hui.



RELAIS PETITE ENFANCE



Où trouver un mode d'accueil individuel (assistant maternel ou garde à domicile) pour mon jeune enfant ? Au Relais Petite Enfance Dronne et Belle
LA PASSERELLE, 5 Place de la Jeunesse - 24 310 BRANTOME EN PERIGORD
Communauté de Communes Dronne et Belle
Contact : Camille PEYROU – 06.84.79.31.51 – c.peyrou@dronneetbelle.fr

L'espace des élu(e)s minoritaires

Notre mandat se termine, notre engagement a été constant et sincère, avec pour objectif d'améliorer votre quotidien. Vous savez que vous pourrez encore compter sur nous...

«La voix du nous»

*Dans la clarté fragile d'une place publique,
Se tissent des voix, des rêves, des espoirs civiques.
Chacun apporte un mot, une idée, un regard,
Et l'avenir s'invente, lentement, quelque part.*

*Ce n'est pas le pouvoir d'un seul qui fait la ville,
Mais la main qui se tend, le pas calme et tranquille
De celles et ceux qui, sans trône ni emblème,
Construisent chaque jour le monde qu'ils aiment.*

*L'élu n'est pas au-dessus, il est parmi nous,
Gardien d'un feu commun, d'un serment, d'un vœu
doux :
Écouter, relier, décider sans distance,
Donner à la parole une résonance.*

*Quand le citoyen s'engage, la cité respire,
Quand la solidarité s'élève et s'inspire,
Les murs s'éclaircissent, les horizons s'ouvrent,
Et la peur s'efface, doucement, se découvre.*

*Alors parlons ensemble, débattons sans colère,
Faisons du désaccord une lumière claire.
Car la démocratie n'est pas un mot figé,
C'est un souffle vivant, qu'il faut partager.*

*Et si demain tremble, que nos voix s'unissent,
Que l'avenir s'écrive en promesse complice :
Ni chef, ni suiveur, mais tous engagés,
Dans la grande aventure d'un monde à inventer.*

Corinne Duverneuil, Séverine Gaudou, Nathalie Cholet, Michel Bessière, Frédéric Dousseau, Frédéric Vilhès

Bon à savoir

MAIRIE

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
9h - 12h30 et 13h30 - 17h

Mme le Maire : sur RDV

Adjoints : sur RDV

05.53.05.70.21



Attention : France Services vous accueille désormais dans la nouvelle mairie.

- Lundi	9h à 12h30
- Mardi	9h à 12h30 - 14h à 17h
- Mercredi	9h à 12h30 - 14h à 17h
- Jeudi	9h à 12h30
- Vendredi	9h à 12h30 - 14h à 17h

Merci de privilégier votre venue sur rendez-vous.

05.32.65.01.00

Des permanences de divers services publics sont également mises en place (impôts, CPAM, CDAD, ADIL....).

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

06.11.46.71.03

DIMANCHE ET LUNDI	FERMÉE
MARDI	Du 16/09 au 14/06 : 9H - 16H
MERCREDI	Du 15/06 au 15/09 : 7H - 14H
JEUDI	
VENDREDI	
SAMEDI	8H - 12H

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

05.53.03.68.50

mediathequebrantome@dronneetbelle.fr

MERCREDI	14h - 18h
JEUDI	16h - 18h
VENDREDI	9h - 12h
SAMEDI	9h - 12h

MAIRIES DÉLÉGUÉES : HORAIRES D'ACCUEIL

EYVIRAT

JEUDI : 13h45 - 16h45

CANTILLAC

LUNDI : 9h30 - 11h30

Accueil assuré par le maire délégué

LA GONTERIE BOULOUNEIX

Prendre contact avec la mairie de Brantôme

SAINT CRÉPIN DE RICHEMONT

Prendre contact avec la mairie de Brantôme

SENCENAC - PUY DE FOURCHES

JEUDI : 13h45 - 17h

VALEUIL

LUNDI: 13h45 - 16h45

SAINT JULIEN DE BOURDEILLES

SAMEDI: 11h-12h

Accueil assuré par le maire délégué

État civil (depuis juin 2025)

Naissances : 12 - Mariages : 14- Décès : 33

VOTRE COMMUNE VOUS INFORME RÉGULIÈREMENT

COMMENT CONSULTER LES ANNONCES ?

1. Ouvrez l'onglet Recherche
2. Tapez **24310**
3. Cliquez sur le

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



Nous vous invitons à télécharger, via votre smartphone l'**application PanneauPocket** qui vous permettra de recevoir instantanément les flashes infos de votre commune que vous pourrez également retrouver sur la **page facebook de la commune** ou sur le **site officiel** de Brantôme en Périgord.